



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE DE L'ARC-EN-CIEL

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école de l'Arc-en-Ciel, tenue le lundi 26 avril 2021 à 18 h 30, en formule virtuelle via Google Meet.

Présent(s) :

- Madame Claudia Caron, enseignante
- Madame Emily Drolet, membre du personnel de soutien
- Madame Émilie Laliberté, secrétaire d'école
- Madame Martine Giguère, enseignante
- Madame Pascale Breton, parent
- Madame Patricia Boulé, directrice
- Madame Janie Beaulieu, responsable du service de garde
- Madame Josée Malenfant, parent
- Monsieur Claude St-Jean, représentant de la communauté
- Madame Annie Tremblay, enseignante
- Monsieur Jean-Louis Deward, parent
- Monsieur Yannick Roy, parent
- Monsieur Potvin, représentant de la communauté
- Madame Peggy Corbin

Absent (s) :

- Madame Marie-Eve Pelletier, parent

Mme Émilie Laliberté sera responsable de la prise de notes pour la rencontre.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame Pascale vérifie et confirme que nous avons le quorum.

2. MOT DE BIENVENUE

Madame Pascale souhaite la bienvenue à tous.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Modification à faire au point 7 : il y aura ajout d'un volet à approuver.

Madame Martine propose l'adoption de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 1ER FÉVRIER 2021

Madame Peggy propose l'adoption.

Adopté à l'unanimité

5. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 1ER FÉVRIER 2021

Madame Patricia nous mentionne au point 14 en lien avec l'OPP que nous avons une partie de commande qui a été passée, nous avons commandé 7 beanbags ainsi que 7 poufs pour notre bibliothèque.

6. RETOUR SUR LES CAPSULES DE FORMATION #5 À 7

Étant donné que les capsules sont très explicatives, il n'y a pas de questions ou de commentaires.

7. SITUATION BUDGÉTAIRE JUIN 2021

Madame Patricia nous mentionne le portrait de la situation budgétaire.

Au mois de juin, nous aurons un déficit de 322 207 \$. Depuis environ 3 ans, nous essayons de restreindre au maximum les dépenses, mais malgré cela, ce n'est pas suffisant pour diminuer ce déficit.

Par contre, en comité de répartition des ressources, il a été décidé que pour l'école de l'Arc-en-Ciel, il y aurait un calcul différent des ressources financières pour l'an prochain.

Le déficit s'explique en partie à cause d'une baisse de fréquentation du service de garde, de la gratuité du service de garde d'urgence et la gratuité des inscriptions des journées pédagogiques ajoutées.

Nous devons ajouter une partie approbation à ce point afin d'attester la réception de sommes dans notre budget. Madame Patricia nous présente les mesures ainsi que les sommes qui ont été déposées dans le budget de l'Arc-en-Ciel :

15012 Aide Alimentaire : 1 192 \$

15029 Cour d'école vivante, animée et sécuritaire : 5 521 \$

15031 Prévenir la violence et l'intimidation : 1 676 \$

15103 Œuvre littéraire et ouvrage documentaire : 4 309 \$

15104 Livre littérature pour le 1^{er} cycle : 277 \$

Sortie scolaire en milieu culturel : 9 314 \$

Madame Martine propose l'approbation.

Approuvé à l'unanimité

8. ACTIVITÉS ET SORTIES ÉDUCATIVES (HORAIRE DE FIN D'ANNÉE)

Madame Patricia nous parle de l'horaire de la dernière journée de classe. Il a été voté que celle-ci se déroulerait en horaire continu, soit de 8h00 à 13h24, ce qui inclut le dîner avec les élèves.

Monsieur St-Jean propose l'approbation.

Approuvé à l'unanimité

9. SERVICES COMPLÉMENTAIRES 21-22

Madame Patricia nous mentionne que notre plan d'effectif est presque terminé. Mais voici un premier portrait pour les professionnels pour l'an prochain :

Psychologue : 1 jour / semaine

Psychoéducatrice : 4 jours / semaine

Orthophonie : 3 jours / semaine

Orthopédagogie : passe de 65 % à 110 %

En ce qui concerne les TES, les informations sont à venir.

Si nous avons la confirmation de l'ouverture d'une classe de maternelle 4 ans, celle-ci nous ajouterait un 10 % de professionnel de plus ainsi qu'un 50 % de soutien TES.

10. ORGANISATION SCOLAIRE 21-22

Voici le premier portrait de l'organisation scolaire pour l'an prochain :

3 classes de préscolaire

2 classes de 1^{er} année

2 classes de 2^e année

2 classes de 3^e année

1 classe de 4^e année

1 classe de 4/5^e année

1 classe de 5^e année

1 classe de 5/6^e année

2 classes de 6^e année

11. AJUSTEMENTS À LA GRILLE DES MATIÈRES DES MATIÈRES 2021-2022

Il y a deux ajustements à faire, la première est l'ajout d'une période de spécialité pour le préscolaire.

La deuxième modification est pour la classe de 5/6^e année, comme nous avons de l'intensification en anglais pour nos 6^e années, il a été décidé par les enseignantes du 3^e cycle et de l'enseignante en anglais que les élèves de 5^e année qui feront partie de la classe de 5/6^e année pourront bénéficier de l'intensification en anglais au même niveau que les élèves de 6^e années.

Madame Emily propose l'approbation.

Approuvé à l'unanimité

12. RÈGLES DE VIE 21-22

Le document est présenté avec des annexes. Étant donné le contexte Covid, nous ne savons pas encore quel horaire nous aurons l'an prochain. Le document de base est présenté dans l'optique où nous resterions à deux diners comme cette année. Ce qui se trouve en jaune est les changements que nous aurons à faire si nous retournons à un diner.

Modification à faire au document :

Point 5.3, il faudra changer le club optimiste pour le CAA pour la collaboration avec les brigadiers.

Page 4. : Les surveillances d'entrées se feront sur la cour Covid ou non.

Point 6 annexe 3 : la suite des autres points n'est pas la bonne, à corriger.

Madame Annie propose l'approbation.

Approuvé à l'unanimité

13. PROJET ÉDUCATIF 2019-2022

Madame Patricia nous informe qu'au dernier CE qui aura lieu au mois de juin, il y aura une présentation plus complète sur l'évaluation de notre plan de mise en œuvre de notre projet éducatif.

L'équipe-école aura au mois de mai à analyser chacun des moyens sur leur mise en place ainsi qu'une évaluation sur l'impact de ces moyens.

Sous peu, les parents recevront un sondage concernant les communications au niveau des comportements. Les résultats seront présentés également en juin. Il y aura également un sondage à remplir par les membres de l'école sur le même sujet.

Madame Patricia nous présente un document sur la réussite en français et en mathématique avec notre situation de départ (3 dernières années) et notre situation avec actuelle.

14. CRITÈRES DE SÉLECTION POUR LA DIRECTION ÉCOLE

Comme le document est assez complet il n'y a aucun ajout

15. RÉGIE INTERNE DU SERVICE DE GARDE + PLANIFICATION DES SORTIES

Madame Janie nous fait part de certains ajustements dans la régie interne. Elle nous parle également de la planification des journées pédagogiques 2021-2022. Le budget de 100 \$ pour les activités a été respecté.

Madame Martine propose l'approbation.

Approuvé à l'unanimité

16. COMMUNICATION DU SERVICE DE GARDE

Madame Janie nous parle du service de garde d'urgence, tout se passe à merveille et les éducatrices sont au rendez-vous.

En ce concerne la pédagogique du 14 mai, les élèves devaient aller au Peps de l'université Laval. Cependant, étant donné le contexte, l'activité a dû être annulée. C'est finalement un magicien qui viendra à l'école. Le coût pour cette journée passera donc de 21 \$ à 12.50 \$. Les parents ont toujours le choix de prendre la journée sans activité qui est sans frais.

Dans l'optique que les écoles seront ouvertes, pour les journées pédagogiques ajoutées, l'activité pour le 7 mai sera le Katag au coût de 11 \$ et pour le 21 mai les élèves auront une journée avec l'entreprise Craque pot café. Les élèves pourront faire de la peinture sur céramique! Le coût de l'activité est de 16 \$.

17. COMMUNICATION DE LA DIRECTION

Madame Patricia nous parle de la superbe semaine des élèves que nous avons vécue qui a eu lieu du 22 au 26 mars! Cette activité étant nouvelle cette année, les enfants ont adoré. Fort probablement qu'elle reviendra l'an prochain.

Tout le personnel de l'école a reçu une formation avec l'organisme Espace sur la violence et l'intimidation. Cet organisme devait donner des ateliers dans les classes, mais étant donné la fermeture des écoles elles ont dû être annulées.

Le 10 mars dernier, nous avons vécu un arrêt dans le temps avec les élèves afin de souligner le 1 an Covid qui annonçaient la fermeture des écoles. Nous avons fait un grand rassemblement sur Team et avons levé notre « verre » (jus de fruit) tous ensemble.

Une rencontre a eu lieu au mois de mars en lien avec notre parc de l'Arc-en-Ciel et les adolescents du quartier. Étaient présents à cette rencontre les partenaires de la ville, R.A.F.A.L., les travailleurs de rue, notre policière éducatrice ainsi que les policiers patrouilleurs qui circuleront à vélo cet été. Ce fut une belle mise en commun des actions que chacun prendra sous peu et cet été.

La journée du 1^{er} avril fut une grosse journée, car c'était la préparation des fermetures d'école. Nous avons prêté au-dessus d'une centaine d'appareils technologiques pour l'enseignement à distance. En

résumé, tout se passe bien, le taux d'absence est minime pour nos élèves. Certains rappels ont dû être faits par rapport au respect de l'utilisation des appareils et des réseaux sociaux.

18. COMMUNICATION DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ

Monsieur St-Jean nous parle des concours que le club optimiste à mise en place cette année et qui sont maintenant terminés.

Monsieur Potvin se présente étant donné que c'est sa première participation au CE.

19. COMMUNICATION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Madame Josée nous informe qu'à la dernière rencontre, le comité a eu la chance de voir une présentation sur les nouvelles écoles qui seront situées sur le terrain de l'ancien zoo. Celle-ci sont magnifiques!

Il y aura du 25 au 29 mai prochain, le congrès annuel de la fédération des comités de parents de façon virtuel. Cette année les membres du CE sont invités.

20. COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE

Madame Pascal remercie les enseignants et l'équipe-école pour les formidables cours à distance. Les élèves sont motivés malgré le fait qu'ils ne sont pas en présentiel.

21. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h39.

Madame Josée propose l'adoption de la levée de l'assemblée

Adopté à l'unanimité

Pascale Breton,
Présidente du conseil d'établissement
École de l'Arc-en-ciel

Patricia Boulé
Directrice
École de l'Arc-en-ciel